



section académique  
**LIMOGES**

www.limoges.snes.edu

facebook.com/sneslimoges



twitter.com/sneslimoges

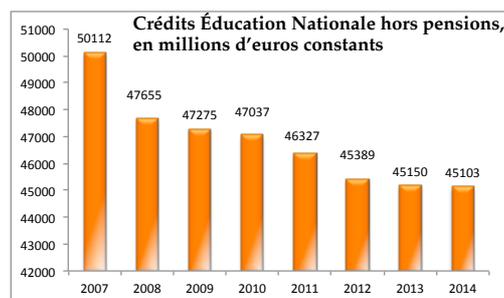
# PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2014

## La Fonction Publique au régime de l'austérité

Les décisions budgétaires votées à l'automne se traduisent par une réduction de 14 milliards des dépenses publiques. Le nombre d'emplois publics est en très nette diminution de 2144 emplois : 13 123 emplois seront supprimés dans les ministères non prioritaires pour 10 979 créés essentiellement dans l'Éducation et la Justice. La poursuite de l'austérité salariale pour les fonctionnaires est aussi confirmée avec le gel du point d'indice pour la quatrième année consécutive !

## Un budget de l'Éducation en trompe l'oeil

Dans l'Éducation, avec 8 804 créations d'emplois d'enseignants, 159 de CPE et des crédits à la hauteur de 63,4 milliards d'euros en augmentation en euros courants de 1,1% par rapport à 2013, on pourrait penser que l'Éducation échappe aux traitements de choc des autres ministères. Pourtant, ce budget n'évite pas les mesures d'économies. Les crédits d'intervention, servant au financement des droits de reprographie, TICE, carnets de correspondance ou renouvellements des manuels en collège, sont par exemple en baisse de 30% après une baisse de 10% en 2013. Par ailleurs, compte tenu du poids que les pensions représentent, de l'austérité salariale et de l'inflation, le budget de l'Éducation hors pensions, en euros constants, poursuit sa décline.



## Quelques emplois nouveaux pour beaucoup d'élèves supplémentaires

Les créations d'emplois, dans le premier comme dans le second degré, sont absorbées pour la plus grande part par le financement de la décharge de service d'une partie des stagiaires ; ainsi sur les 2 500 créations dans le second degré, 1 514 y sont consacrées, 33 pour notre académie. Ces moyens, bien qu'inscrits au budget, ne constituent pas des moyens d'enseignement nouveaux devant élèves et ne permettront donc pas la nécessaire amélioration des conditions d'encadrement. Car, si le rétablissement d'une formation et d'une entrée dans le métier avec un service allégé sont des décisions qui s'imposaient, elles nécessitaient un investissement bien plus important du fait de la hausse concomitante de la démographie scolaire. Au final, alors que 33 000 élèves supplémentaires sont attendus dans le second degré à la rentrée 2014, seulement 986 emplois nouveaux permettront donc d'y faire face.

## L'académie de Limoges malmenée, des emplois et des HS en moins : -13 + 13 = -24 !

Victime collatérale de cet état de fait, notre académie voit le retour des suppressions d'emplois - 13 - dont nous pensions tous le temps révolu. L'argument démographique avancé par le Ministre et le Recteur, pour justifier la répartition de la pénurie à laquelle nous assistons, mérite d'être tempéré, non seulement par la faiblesse de l'évolution attendue (-67 élèves), mais aussi par la sous-estimation des prévisions d'effectifs que nous avons connue ces deux dernières années. Ces nouvelles suppressions porteraient à 500 le nombre d'emplois retirés de l'académie depuis 2007, pour un nombre d'élèves identique, ce qui illustre l'ampleur des dégradations dans les établissements. Et la dotation académique ne permettra aucune amélioration des conditions d'encadrement et de travail, et conduira même à de nouveaux reculs. Ce n'est pas la communication rassurante du Ministre et du Recteur sur la dotation en heures supplémentaires allouée aux académies, l'équivalent de 13 emplois supplémentaires en HSA pour l'académie de Limoges (1 000 au niveau national), qui permettra de croire en une rentrée moins difficile. D'abord, on ne peut qu'être surpris du choix du Ministre de communiquer sur la hausse des heures supplémentaires, comme le faisait le précédent gouvernement entre 2007 et 2012. Par ailleurs, si un examen attentif de la dotation académique pour 2014 fait apparaître clairement la suppression de 13 emplois par rapport à la rentrée 2013, il fait en revanche apparaître la suppression de l'équivalent de 11 emplois en HSA en lieu et place des 13 créations annoncées ! **Les DGH transmises aux établissements sont donc construites sur la base du retrait de l'équivalent de 24 emplois (13 en heures postes, 11 en HSA) !**

Pour être complet, il faut néanmoins souligner une bonne nouvelle, à savoir la création de 3 emplois de CPE (à mettre toutefois en regard des nombreux postes vacants et de l'absence de TZR). Leur implantation, ainsi que celle de la création de l'an passé gelée pour affecter des contractuels admissibles, doit donner lieu à un groupe de travail. Il convient de rester vigilants pour que ne soit pas opéré à cette occasion un redéploiement qui mette en difficulté certains établissements.

### **Une répartition académique qui va accentuer les difficultés**

Le Recteur a choisi de répartir ainsi les suppressions d'emplois : - **6,3 emplois en collège** et - 193 HSA pour 276 élèves de moins, + **0,8 emploi en lycée** et +92 HSA pour 225 élèves supplémentaires attendus, -7,4 emplois en LP et -106 HSA pour 16 élèves de moins.

### **La situation dans les collèges est pourtant loin d'être reluisante.**

Si l'on examine les effectifs élèves par classe, dont on sait tous qu'ils sont un paramètre essentiel, 38 % des classes ont des effectifs supérieurs à 28 dans notre académie. Voilà dans quelles conditions les élèves accèdent au collège, alors même que le Ministre Peillon ne cesse de mettre en avant la nécessité d'une transition renforcée entre l'école primaire et le collège... Les possibilités de travailler en groupes restreints sont quasi inexistantes et les tensions dans les classes sont fortes. La prise en charge des difficultés scolaires au sein des classes ne peut se faire dans des conditions efficaces et l'on ne parvient pas à stopper la spirale de l'échec dans lequel trop d'élèves restent enfermés. Dans le même temps, et de façon volontariste, les Recteurs successifs poursuivent l'objectif de faire tendre vers zéro les taux de redoublement qui sont désormais très bas, 2,2 % en fin de sixième, 1,3 % en fin de cinquième, 2,1 % en fin de quatrième, 3,4 % en fin de troisième. Si le redoublement ne permet pas toujours à un élève de surmonter ses difficultés, supprimer le redoublement sans mettre en place de solutions alternatives comme c'est le cas aujourd'hui, est un non-sens et un renoncement à faire rentrer tous les élèves dans les apprentissages. Aucune perspective d'amélioration ne se dessine donc et le collège s'installe dans un statu quo mortifère interdisant toute dynamique de progrès. Pour seules perspectives de relance du système, le Recteur Johann met en avant diverses expérimentations (classes sans notes, classes numériques, ...) qui apparaissent comme des rideaux de fumée pour tenter maladroitement de masquer la réalité. Le seul apport d'oxygène concerne un établissement de l'académie, le collège Ronsard désormais classé REP + ce qui signifie que chaque heure de cours effectuée sera pondérée de 1,1. La volonté du Ministre est de voir le temps de service devant élèves diminué : un certifié verrait ainsi son maxima de service ramené à 16,5 heures. Le temps libéré devra permettre notamment la mise en place du temps de concertation nécessaire aux équipes. Toutefois cette évolution se faisant sans dotation supplémentaire pour l'académie, le risque de la voir dénaturée n'est pas écarté.

### **Dans les lycées, la situation est tout aussi dégradée et c'est là aussi le statu quo.**

Les effectifs par classe restent très élevés puisque 52,4% des classes ont des effectifs supérieurs à 30 élèves, 5,9% ont même des effectifs supérieurs à 35 ! Au lycée aussi les taux de redoublement sont à la baisse et le Recteur a beau jeu d'avancer, pour contester notre diagnostic de l'état dégradé du lycée, que jamais le taux de réussite au bac n'a été aussi élevé dans l'académie (ce qui est exact au demeurant). Il faudrait toutefois pouvoir mesurer comment évolue la proportion d'une classe d'âge obtenant le bac or les outils pour le faire ont été supprimés... Par ailleurs, les taux d'échec en première année d'université interrogent aussi sur la formation acquise au lycée dans les conditions que l'on connaît. Les difficultés dans la voie technologique persistent durablement et mettent en péril la satisfaction des besoins en qualification notamment dans les secteurs industriels. Autant d'éléments qui font que l'objectif d'atteindre 50% d'une classe d'âge au niveau licence est loin de prendre corps.

**Ce rapide état des lieux confirme un second degré qui patine, englué dans ses difficultés sans qu'aucune dynamique de progrès ne soit possible dans les établissements du fait des conditions d'encadrement.**

### **Le rétablissement de la formation ?**

S'agissant de la formation des enseignants, dont on a vu qu'elle absorbera pour la rentrée prochaine la majeure partie des dotations supplémentaires, la réalité pour la rentrée 2014 restera peu satisfaisante dans la mesure où seuls les stagiaires recrutés selon les modalités du nouveau concours 2014 effectueront leur année de stage avec une décharge horaire équivalente à un mi-temps. Et la vigilance sera de mise quant aux contenus de formation mis en œuvre. Les stagiaires reçus au concours anticipé (certains sont contractuels admissibles cette année) seront à temps plein lors de leur année de stage, ce qui est inacceptable et très éloigné du discours ministériel sur le rétablissement de la formation.

### **Ensemble, rester mobilisés**

À l'initiative de la FSU (6 élus sur 10), les élus des personnels en CTA ont rejeté par deux fois la proposition de répartition du Recteur. La dotation académique est inacceptable et provoque colère et incompréhension dans les établissements, comme en témoignent les plus de 800 signatures recueillies en quelques jours par la pétition lancée par le SNES, le SNEP, le SNUEP et la FSU contre les suppressions d'emplois. Cette dotation et ses conséquences doivent être dénoncées auprès des parents et en CA lors de l'examen des DGH. Le CTA examinant les créations et suppressions de postes en établissement aura lieu le 12 mars. Le SNES-FSU y interviendra pour défendre l'ensemble des postes menacés en lien étroit avec les sections d'établissement. Restons ensemble mobilisés.